

AUTOUR DE L'AN MILLE EN PAYS RABASTINOIS

Les x^e et xi^e siècles, en Pays rabastinois comme dans les régions voisines, sont caractérisés par leur apparente pauvreté. C'est une période du début du Moyen Âge pour laquelle il nous reste peu de documents écrits et qui n'a été que tardivement abordée par la recherche archéologique de terrain. Les modes de vie et les activités commerciales de l'époque ont été très différents de ceux d'aujourd'hui. Les lieux fréquentés alors sont souvent maintenant délaissés. Ce qui leur a assuré, par chance, une relative protection des grands bouleversements que nous faisons subir au territoire depuis plusieurs décennies. Un œil averti peut retrouver dans le paysage ces vestiges millénaires, encore apparents, comme les chemins, le parcellaire et les ouvrages «terrassés» de type motte féodale ou levées de terre.

Les époques antérieures:

Pour l'époque gallo-romaine notre secteur recèle un nombre assez important de sites, dont plusieurs ont été fouillés, certains de manière assez complète. Le mobilier recueilli est bien connu, il en est présenté un bon échantillonnage au musée du Pays rabastinois: céramiques, métal, verrerie, monnaies, éléments architecturaux... Nous avons affaire à un terroir agricole ouvert, exploité principalement par de grandes villae dont les emplacements, régulièrement répartis le long de la vallée, ont été bien localisés. Ces domaines vivaient de la culture et de l'élevage. Les produits étaient exportés par un réseau de voies de communications bien adapté. Tout cela a permis un fort développement économique dès les premiers siècles, et la richesse du Bas Empire romain, en milieu rural, nous est montrée par l'opulence des habitations de la classe dirigeante: décors de marbres, mosaïques, statuaire, produits d'origine lointaine...

À l'époque mérovingienne, il n'a été repéré que quelques rares sites d'habitat. Ceux-ci sont difficiles à déceler car très modestes et très différents de ceux de l'antiquité, le niveau de vie ayant été fortement diminué. Les vestiges liés à des sépultures, par contre, sont mieux connus. Plusieurs nécropoles de tombes en pleine terre ont été répertoriées, dont celle du Consistoire à Loupiac, objet de découvertes anciennes, en partie publiées par Alfred Caraven-Cachin, à la fin du xix^e siècle. Récemment, la petite chapelle Saint-Médard, au nord du hameau de Saint-Géry, a donné un fragment de boucle de ceinture en bronze du v^e siècle, qui pourrait indiquer la présence d'inhumations, à l'origine probable du choix de l'emplacement de cet oratoire moderne.

Les sarcophages en pierre de tuf, plus rarement en grès, sont nombreux. Facilement repérables par leur massivité, mais aux cuves malheureusement vidées depuis longtemps et pratiquement toujours réutilisées. De cette époque obscure, on ne peut signaler que quelques vestiges, dont une hache en fer d'origine franque, dans le lit du ruisseau du Passé, au-dessous du château de Mézens. Les trouvailles monétaires manquent, bien que l'on sache qu'un atelier de frappe était établi à Albi, mais ces pièces devaient représenter, même à l'unité, une valeur trop forte (la commune voisine de Lisle-sur-Tarn, a donné, par contre, curieusement, à la fin du xix^e siècle, quatre «triens» ou tiers-de-sou en or de bas alliage).

Le texte hagiographique de «La Vie de saint Didier», mort vers 655, (écrite tardivement à la fin du viii^e ou au début du ix^e siècle) donne d'autres informations non confirmées par l'archéologie. Cet évêque de Cahors possédait de nombreuses propriétés dans l'Albigeois,

malheureusement, le texte d'origine a été corrompu par les copistes et donne des variantes dans les transcriptions qui nous ont été conservées. Pour la commune de Rabastens, l'identification de lieux-dits ne peut être considérée comme certaine que pour *Ceresiogo* = Cérigeac et fortement probable pour *Blacinaco* = Blaunac et pour la villa *Maricio* = Mareux.

À l'époque carolingienne la région est rattachée au royaume d'Aquitaine, mais après le règne de Charles le Chauve, il n'y a plus d'autorité royale, et il se constitue dans le sud de la France des familles comtales, en lutte fréquente entre elles, qui relayent leur autorité à des vicomtes (titre qui apparaît dans les textes depuis le milieu du IX^e). Ces vicomtes cherchent aussitôt à se rendre indépendants en transformant leur dignité (ou charge) en bien familial.

Au X^e siècle et sous les premiers Capétiens, notre région passe sous la tutelle des comtes de Toulouse. On a quelques signes régionaux d'une lente montée de la population dans les zones que les troubles ou la crainte des invasions n'ont pas fait désertier. À titre d'exemple, la monnaie d'Albi réapparaît sous la forme de deniers d'argent vers la fin du X^e siècle (les Raymondins) elle répond à un besoin nécessaire pour les échanges ; après 1050, un affaiblissement du poids et du titre de la monnaie traduit toutefois une certaine inflation.

La vie est donc surtout rurale et locale. Un peu partout, les vastes domaines hérités des temps romains sont de plus en plus morcelés par les partages successoraux.

Avant les années mille est apparu un type architectural nouveau, dressé sur une motte, éminence naturelle ou de terre rapportée, en forme de tronc de cône et ceinte d'un fossé. La tour, d'abord en bois, construite au sommet, est à la fois résidence du châtelain et suprême réduit de défense. Tout autour, une enceinte de plus grande superficie, un fossé et un rempart de terre, surmonté d'abord d'une simple palissade, forme la basse cour. On y trouve les diverses dépendances et assez de place libre pour que les paysans s'y réfugient avec leurs bêtes et leur matériel en cas de péril.

Le paysage se transforme ; avant même que la pierre ou la brique n'aient supplanté le bois, avant toutes sortes de progrès dans l'art militaire, le château devient comme l'église une caractéristique majeure du paysage.

Il se produit une multiplication des ces « châteaux », très rudimentaires au début, peu à peu perfectionnés, abritant des garnisons plus nombreuses de cavaliers. Pour l'entretien, les paysans des environs étaient requis de fournir travail et denrées. Le pouvoir de ces châteaux remet en cause l'autorité des comtes et des vicomtes.

Beaucoup plus qu'à l'époque gallo-romaine, en l'absence de pouvoir central, les vieux chemins conduisant maintenant de village à village s'organisent en longs itinéraires au détriment des grandes routes antiques.

Comme dans toutes les époques antérieures, de nombreux lieux dans la plaine et ses abords étaient habités, mais il n'en reste nulle trace. Le hasard des textes conservés (depuis plus de mille ans !) a pu en confirmer deux, sans que l'on en ait trouvé encore confirmation archéologique sur le terrain :

- Le site de Vertus (*illo alode de Vertucio*) qui est mentionné vers 960 dans le testament de Raimond I^{er} comte de Rouergue et marquis de Gothie. C'était un alleu (bien tenu en toute propriété et libre de redevance) et à l'évidence un endroit habité. Il n'y a aucune allusion à une église, existait-elle déjà ?

- Le site de Ladin et son église (*Ladinus cum ipsa ecclesia*) qui apparaît dans le testament de Matfred vicomte de Narbonne et d'Adélaïde, sa femme, daté du 28 août 966.

Mentionnons pour mémoire, l'origine légendaire de Saint-Géry. Les auteurs bénédictins de l'histoire du Languedoc, De Vic et Vayssette, au XVIII^e siècle ont voulu faire remonter les origines de Saint-Géry (château, église et hameau) à saint Didier, c'est-à-dire au VII^e siècle :

1) en assimilant saint Géry à saint Desiderius (en fait saint Géry = *Saint Georgiu* réduit rapidement à *Georuu*),

2) en considérant que ce nom de lieu vient de ce que le saint y serait mort,

3) que c'est cet endroit qui s'appelait Wistrelinguis (lieu où est mort saint Didier). Tout cela a été contredit par une étude d'Edmond Cabié, dans les annales du Midi, en 1894. La première mention connue de l'église, en 1230, fait bien mention de saint Georges, comme actuellement. Pour confirmer ce fait, signalons que l'église de la commune de Saint-Juéry près d'Albi est placée sous le vocable de saint Georges.

Quant à l'attribution à l'époque carolingienne de maçonneries qui seraient encore visibles dans les soubassements des parties les plus anciennes du château, elle semble quelque peu hasardeuse. Il est difficile, toutefois, en l'absence de fouilles, de vouloir restituer l'origine du site antérieurement au XIII^e siècle ou de le mettre en rapport avec une implantation gallo-romaine, qui existe d'ailleurs, au nord de l'église et du hameau actuel.

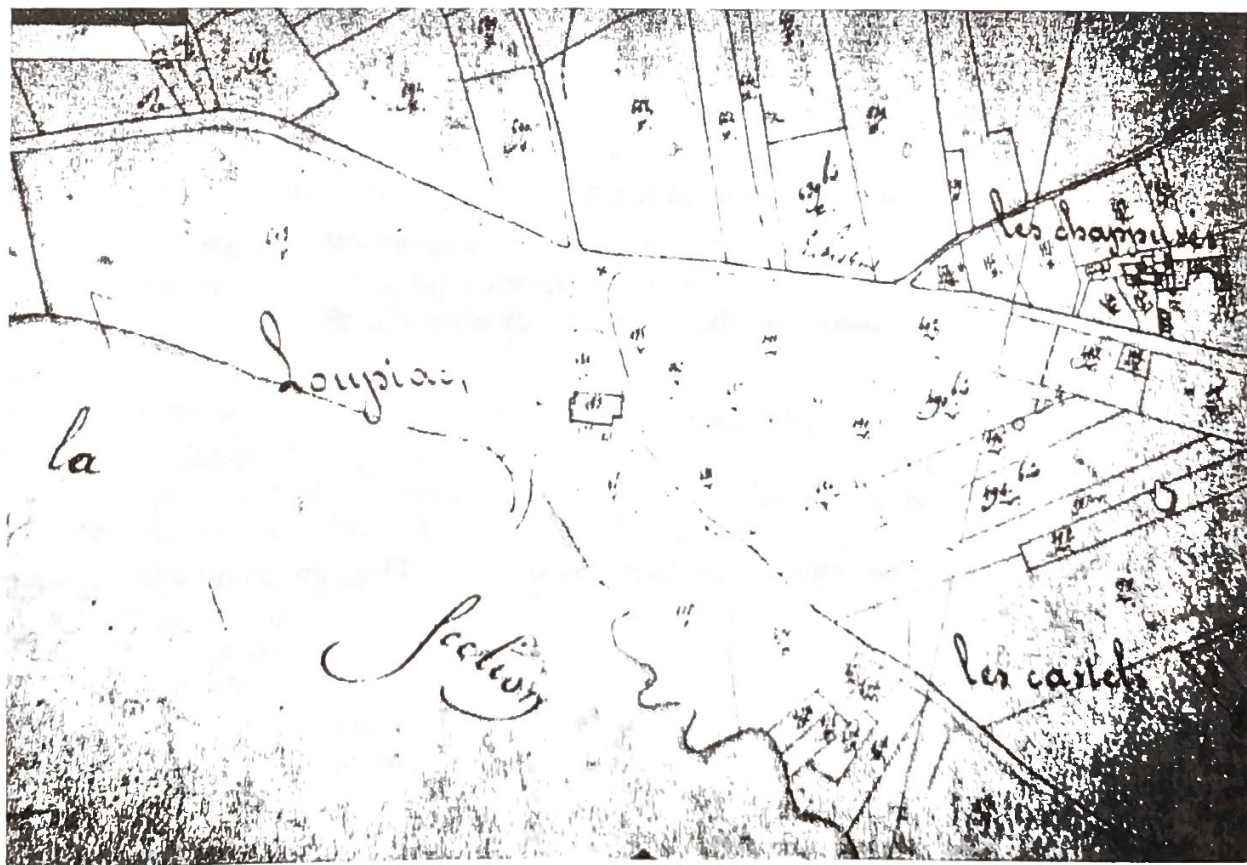
Nous avons choisi de présenter en détail six sites du canton représentatifs de cette période de l'an mille. Ces six sites sont regroupés dans la plaine alluviale et jamais éloignés du cours d'eau, Tarn ou Agout. Il s'agit pour la commune de Loupiac de Saint-Laurent (église actuelle) et d'Avignon, pour la commune de Couffouleux du Camp de La Tour et de Saint-Waast, pour la commune de Rabastens, du site de la ville actuelle et de Saint-Amans.

On notera que la partie de coteaux du nord-ouest (Mézens - Roquemaure - Grazac), comme à l'époque gallo-romaine, a été moins occupée, ce qui ne veut pas dire qu'elle était déserte ou inutilisée. Elle devait produire suivant ses potentialités qui sont à l'évidence bien plus faibles.

Loupiac, siège d'un ancien consulat, érigé aujourd'hui en commune, désigne actuellement un hameau, mal groupé autour de l'église Saint-Laurent et de la mairie (saint Laurent est un archidiacre de Rome martyrisé vers 258). Il n'en a pas toujours été ainsi; sur le plan cadastral ancien de 1837, le cimetière et l'ancienne église semblent très isolés. Par chance pour l'historien, nous disposons d'un texte concernant la sauveté et la viguerie, rédigé vers 1075-1080, dont l'original est perdu mais qui est connu par une copie du XVII^e siècle (fonds Doat) déposée à la Bibliothèque Nationale. On y apprend que Raimond Revelaca et ses frères, fils de Matfred Dido, sont en litige avec les chanoines de Saint-Salvy d'Albi. Leur père leur avait consenti la donation, probablement pieuse, de l'église Saint-Laurent et de la sauveté qu'il avait délimitée autour d'elle. À la mort de Matfred, les chanoines durent demander à ses fils de confirmer la donation paternelle. Ces derniers paraissent ne pas avoir accepté facilement. Au bout de tractations épineuses dont on ignore tout, les chanoines se rendent en cortège solennel à Loupiac, avec l'évêque Frotard et les reliques insignes de leur saint protecteur et concluent enfin un accord écrit. Il ressort de

ce document une masse d'informations sur la vie de l'époque, sur l'organisation politique, sociale et religieuse, on mentionne les manses de *Corbole*, d'*Aicardent* et de *La Punctaria*, le lieu dit *Ancabeiras*, les condamines de *Carrofol*, l'existence d'un péage sur une route proche du ruisseau de la Saudronne, d'un castellum (château vicarial ?). Beaucoup de ces lieux sont tombés dans l'oubli, mais on notera qu'il existe toujours à l'est de l'église un lieu dit «les Castels».

Le cimetière actuel, avant son extension des dernières décennies, est le cimetière d'origine. On y a signalé des sarcophages étudiés par A. Caraven Cachin en 1897 à la suite de trouvailles réalisées par les fossoyeurs lors du creusement de sépultures. Cinq ou six cuves ont été reconnues dans les sondages, trois ont été exhumées elles présentent une forme originale c'est-à-dire qu'à la différence du modèle classique, de plan trapézoïdal, plus étroit aux pieds qu'à la tête, elles sont bombées dans leur partie centrale. Les couvercles étaient plats, d'une seule pièce. Ces tombeaux, assez volumineux au vu des mesures relevées, ont été retrouvés alignés contre les murs de fondation de l'ancienne église. Il n'a pas été fait d'observations particulières sur leur contenu et il est probable que ces sépultures étaient violées ou réutilisées depuis longtemps. De grands fragments de ces sarcophages en pierre de tuf d'origine locale, se voyaient encore en 1975 contre le mur d'enclos, dans l'angle nord (ils n'ont pas été retrouvés en 2008). C'est l'emplacement de l'ancienne église dont on peut voir l'emprise sur le plan cadastral napoléonien : bâtiment rectangulaire, orienté, mais qui doit englober le presbytère et des annexes.



Loupiac, plan napoléonien.

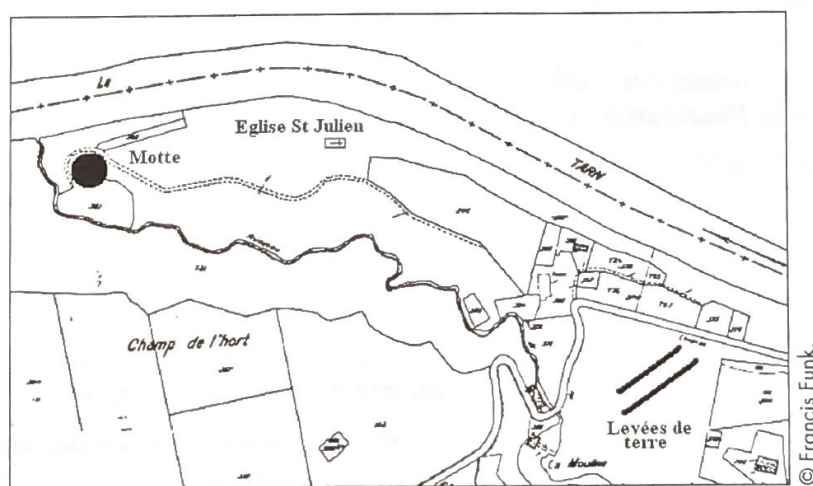
Le site choisi, à la limite des deux plaines, la haute et la basse, est placé à un carrefour, matérialisé par un calvaire, à la jonction de cinq chemins, et à peu de distance du ruisseau de Praoutis. Il ne succède pas à une occupation antique, celle-ci, connue depuis longtemps, est localisée plus d'un kilomètre au sud-ouest au lieu dit le Consistoire.

Hippolyte Crozes, en 1865, dit l'église très ancienne, mais sans caractère. Était-elle romane ? Élie Rossignol dans ses monographies, sensiblement à la même époque, signale qu'elle va être rebâtie à neuf ; il remarque dans la sacristie un petit crucifix (gothique ?) en cuivre argenté, dont le pied était orné d'arabesques et de têtes d'anges en saillie, qu'on lui dit provenir du prieuré voisin d'Avignonnet. Un bénitier en pierre locale, rescapé des ruines, a été scellé dans l'angle du mur, bien visible. Cette zone est maintenant occupée par l'extension du cimetière. L'église Saint-Laurent a été reconstruite dans la deuxième moitié du XIX^e à moins d'une centaine de mètres au nord-est de son emplacement d'origine, en contre-haut, sur le rebord de la terrasse alluviale.

Le site d'Avignon. Drainant toute la plaine au nord-est de la forêt de Giroussens, le ruisseau de Parisot est grossi au nord par le ruisseau de la Mouline. Arrivé à la hauteur d'Avignon, il s'incurve vers l'ouest en s'encaissant profondément de plusieurs dizaines de mètres dans les marnes tertiaires. Il détermine alors, contre la rivière, une bande de terrain de six à huit cents mètres de long sur une centaine de mètres de large. C'est le site primitif et il faut préciser que le nom s'est déplacé depuis longtemps et qu'il désigne maintenant une maison de maître, plus au sud, ses environs et le vallon du ruisseau.

L'éperon de confluence, est signalé dès le milieu du XIX^e siècle comme un « camp romain », en particulier dans les comptes rendus du congrès archéologique tenu à Albi en 1863. Quelques trouvailles mal identifiées y sont alors signalées. Alfred Caraven-Cachin y a trouvé deux pointes de flèches en fer conservées au musée d'Albi. Le 14 février 1884, Gustave de Clausade fait part à la société archéologique du Midi de la France des ses projets de fouille. Ont-elles eu lieu ?

D'emblée, le site apparaît aujourd'hui très à l'écart, et d'accès difficile, sauf par voie d'eau. Pendant les époques anciennes où la batellerie avait une part importante dans les échanges, il en était tout autrement.



Plan d'Avignon.

À l'extrémité ouest de l'éperon, des aménagements artificiels et une tranchée ont isolé une motte féodale ovale qui devait supporter une tour. Cette motte, couronnée aujourd'hui par de gros chênes, contournée par le sentier de desserte actuel, est envahie de ronces et de broussailles. Elle a été toutefois occupée par des constructions assez tardivement puisqu'on peut encore y relever de grands débris de tuiles. Plus vers l'est, jusqu'à la mouline sur le ruisseau, la route goudronnée et la maison qui occupe l'emplacement de l'ancienne tuilerie d'Avignon, s'étendait le village médiéval.

Le terrain, plat, est divisé en deux parties : une première, boisée depuis longtemps, et une deuxième qui correspond à la parcelle cadastrale 365, autrefois en terre arable mais en friche et en taillis actuellement. Sur cette deuxième partie on pouvait voir en prospection, soulevés par les labours des vestiges de construction : tuiles, briques...

Il semble subsister, à la limite de ces deux parties, les traces d'un ancien fossé maintenant comblé, qui partageait l'éperon. Dans la partie boisée, on discerne sous les mousses et une végétation luxuriante les soubassements de l'église Saint-Julien. C'est un bâtiment orienté, composé d'une nef rectangulaire de huit mètres sur quinze environ ; prolongée par un chœur en hémicycle. Les murs de briques sont encore conservés sous les éboulis sur un demi-mètre de hauteur. Des sondages limités nous avaient permis d'y retrouver autrefois le dallage. Au sud de l'église, on devine d'autres constructions, et il doit y avoir aussi, là, le cimetière. Cette ancienne paroisse, citée au xvi^e siècle, a subsisté tardivement, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. L'Abbé Mac Carty en était prieur au début de la Révolution. Le culte de saint Julien semble bien implanté localement puisque dans le texte concernant Loupiac, en 1075, il est question de la redevance d'un setier de froment, que certains habitants doivent verser aux chanoines à la fête de la Saint Julien. Antérieurement à cette église, il y en a eu une autre, dédiée à la Vierge et citée en 1079 dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille « *Cellam Ste Marie de Avinione* » que la tradition situe plus à l'ouest de l'éperon, près de la motte féodale. Les deux sanctuaires ont du coexister un certain temps puisque en 1672, un document les mentionne simultanément.

Les souterrains aménagés signalés par Élie Rossignol dans les berges du Tarn n'ont pas été retrouvés, leur entrée est probablement masquée par des effondrements ; il n'en reste que la description évocatrice de 1863, dans l'esprit de l'époque : « *la porte d'entrée est à plein cintre et pourvue, tout à fait au sommet, de deux trous pour traverses de bois ; sa fermeture s'ouvrait donc de bas en haut et du dedans au dehors. Un couloir de 1 m de large s'enfonce dans la roche en descendant légèrement, et se trouve pourvu, au bout de 5 m, d'une porte après laquelle on descend trois marches, et le couloir se retourne à angle droit pour continuer quelques pas encore et aboutir, après de nouvelles marches, à une vaste salle, remplie d'eau lors de notre dernière visite. Ce souterrain est d'une exécution on ne peut plus soignée et diffère autant des autres qu'une maison de brique ou de moellon d'une cabane en pisé ; il devait être l'habitation d'un chef ou d'un personnage important de quelque tribu* ».

En contre-haut du site, au nord-ouest de la ferme de Borde Neuve, le rebord de la plaine forme un promontoire triangulaire dominant le moulin et sa retenue d'eau. Cette zone conserve des aménagements anciens ; une superficie plate d'un peu moins d'un hectare y a été isolée par deux levées de terre rectilignes et parallèles, chacune précédée du côté externe d'un fossé. Ces deux talus ont plus de 2 m de hauteur conservée et il est difficile de savoir si l'interruption qui y est pratiquée et qui sert de passage actuel est celle d'origine ou si elle a été aménagée plus tard pour un besoin pratique d'accès.

Ce secteur est actuellement boisé, mais nous l'avons vu au milieu des années soixante-dix, après une coupe de bois, parfaitement nettoyé. Une datation précise n'est pas établie, ainsi que la nature des vestiges : enclos ou fortification ?

Nous avons donc encore beaucoup à apprendre de ce site mal connu, encore protégé des bouleversements actuels, et qui occupe tout de même une dizaine d'hectares.

La Tour de Coufouleux : Coufouleux remonte au bas latin « *confluentium* » (confluent), qui a donné son nom à la commune actuelle. Ce point de jonction de deux rivières importantes, cumule, hors sa situation topographique, de nombreux avantages. C'est une zone de contact (limite de peuples gaulois au deuxième Âge du Fer entre les

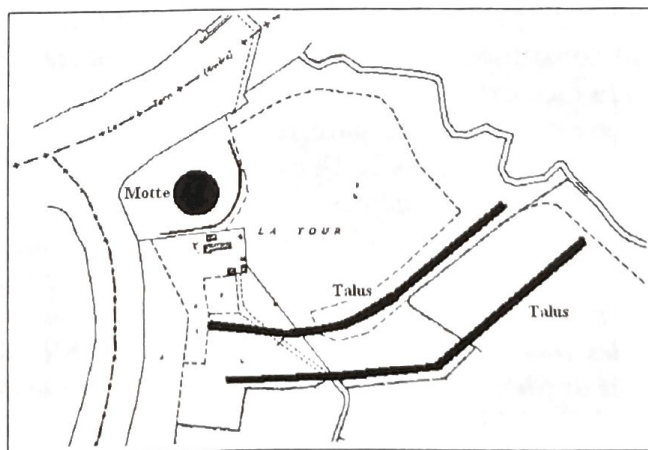
Volques Tectosages et les Ruthènes, puis frontière entre la province romaine et la Gaule celtique). Cette séparation a perduré lors de la création des diocèses de Toulouse et d'Albi, puis avec l'institution des départements du Tarn et de la Haute-Garonne. C'était aussi un port important, deux gués, et un lieu de passage obligé pour les communications à grande distance, ce qui pouvait entraîner une possibilité de surveillance et de perception de droits de péage.

Le site castral y forme l'angle ouest d'un vaste «camp» quadrangulaire (qui englobe plus de six hectares utiles) défendu naturellement sur trois côtés par le Tarn, l'Agout et le ravin du ruisseau de la Saudronne. Le quatrième côté avait été barré par deux levées de terre curvilignes, parallèles et distantes d'une cinquantaine de mètres, encore bien visibles.

Tous ces vestiges de terrassements n'ont pas manqué d'attirer l'attention des érudits locaux qui ont essayé de les interpréter et de les dater. En 1818, Jean-François Massol croit qu'il s'agit d'un vestige de la guerre contre les Albigeois. Alexandre du Mège plaide ensuite pour un camp romain et comme il faisait autorité en matière d'archéologie, il est suivi par Clément Compayré, Hippolyte Crozes et Élie Rossignol. Les premiers véritables travaux de terrain ne seront effectués qu'à la fin du XIX^e siècle par Edmond Cabié à qui nous sommes redevables de beaucoup d'informations car ce chercheur avait soigneusement noté toutes les observations qu'il avait pu faire (manuscrits déposés aux archives départementales et au musée d'Albi).

Dans l'état actuel des connaissances, le camp est un grand éperon de plaine d'origine protohistorique, (probablement du premier Âge du Fer ou du début du second) réaménagé et réutilisé au début de l'époque médiévale. Cette datation est fournie par la présence, sur un tiers d'hectare, dans la partie orientale du camp, de quelques vestiges des derniers siècles de l'époque gauloise : fragments de poterie non tournée accompagnés de débris d'argile cuite, restes de clayonnages. La double ligne de défense est constituée d'un fossé dont on avait rejeté les terres vers l'intérieur de manière à former un rempart. Ces fortifications étaient depuis un temps immémorial envahies de bois de chênes et de broussailles et n'ont été en partie défrichées que dans le courant du XVIII^e siècle.

La section la mieux conservée du rempart intérieur a encore une hauteur de 4 m et une largeur à la base de 16 m. Au vu des limites parcellaires du plan cadastral de 1836, il ne fait pas de doute que ces deux lignes de défense étaient continues entre les deux dénivellations de l'Agout et du ruisseau de la Saudronne. Soit environ une longueur de 350 m pour le talus interne et 420 m pour le talus externe. Ce qui représente une masse de travail considérable. Les travaux de culture ont colmaté les fossés externes, qui ne se voient pratiquement plus, mais qui avaient été en partie observés par les premiers chercheurs.



La Tour, plan.

© Francis Funk.

Le secteur plus large de la plaine de confluence a été fréquenté à l'Âge du bronze. De nombreux objets métalliques y ont été signalés hors contexte, en plusieurs points : une pointe de lance et une hache côté Coufouleux, une lame de poignard à Mézens, trois haches à Saint-Sulpice et Buzet.

Sous la domination romaine, c'est face à la Tour, sur la rive gauche de l'Agout, au-dessus du gué (la pointe de Saint-Sulpice) qu'il faut situer une petite agglomération antique établie au point de jonction des voies terrestres et fluviales. Cet *emporium* est occupé au moins du II^e siècle avant J.C. au Bas Empire. Il facilite la rupture de charge de la batellerie pour une poursuite par voie terrestre vers Toulouse et sa région par Roquesérière, Montastruc et Castelmaurou. Côté Rabastens il existe aussi un petit site gallo-romain et un possible appontement sur le Tarn. Côté Coufouleux, signalons deux habitats, probables domaines agricoles : un au Ga, l'autre au lieu dit Labourdette. La voie antique, après avoir franchi l'Agout, remonte vers la plaine, rive droite, en longeant l'emplacement du camp de la Tour et en l'ignorant. Cet itinéraire est important car il est le prolongement sud-ouest, vers Toulouse de la voie dite d'Agrippa de Lyon à Rodez.

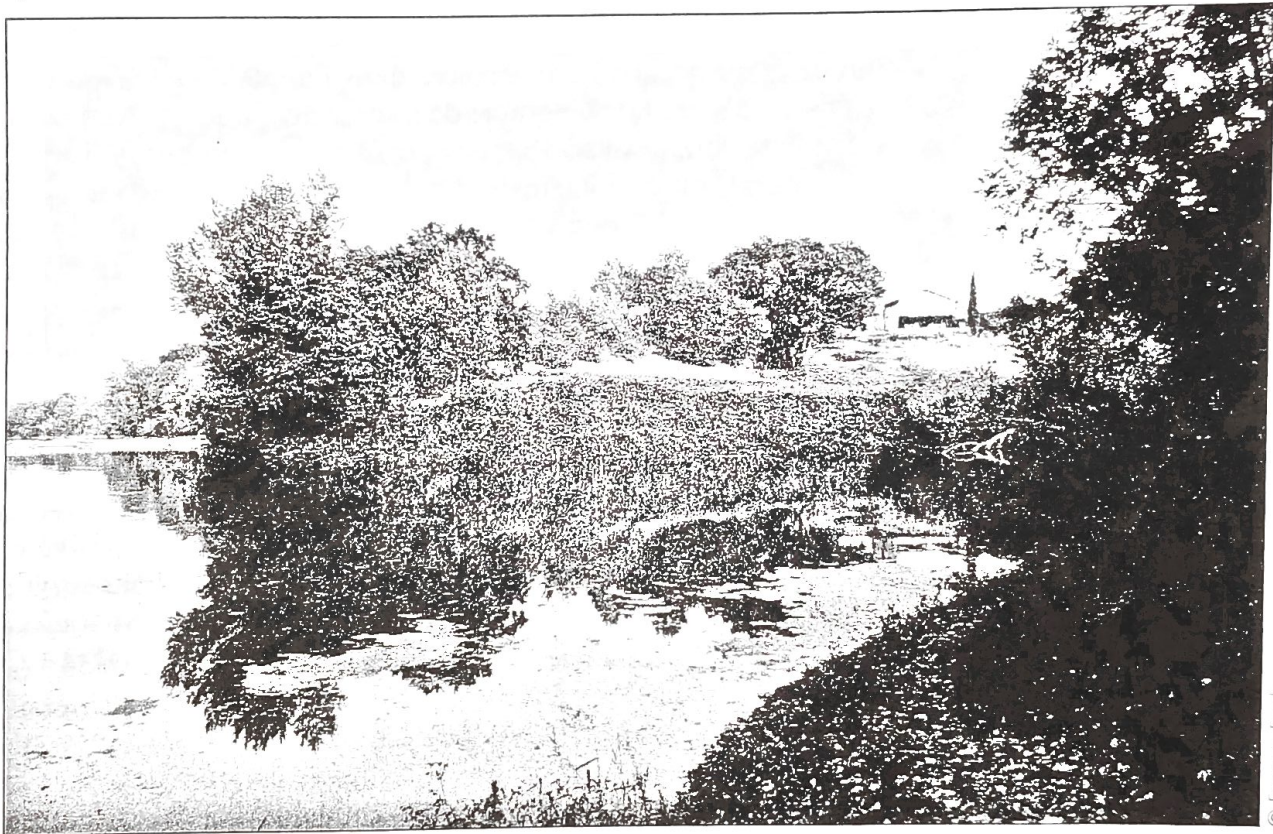
La motte féodale est bien visible et parfaitement conservée, en position dominante sur le confluent. C'est une fortification (*castellum*) que Pons comte de Toulouse, assigne pour douaire avec d'autres églises et châteaux à sa femme Majore : « *teneas ipsos alodes in vita tua cim alio castello quae vocant confolencio* » ; il tenait ce bien de son père Guillaume Taillefer (950-1037). La motte qui supportait la tour, de forme circulaire, a un diamètre de 65 m à la base et 54 m au sommet. Elle domine de 5 m environ l'intérieur du camp dont elle est isolée à l'est et au sud par un fossé de 17 m de large et 2,50 m de profondeur. À son sommet, on observe une excavation qui correspond aux dernières fouilles de l'Abbé Pelegrini en 1957. L'accès pouvait se faire depuis les berges de l'Agout par un passage qui aboutit dans le fossé, entre la motte et les bâtiments d'habitation actuels, puis par une rampe contre le tertre au sud, qui existe toujours.

Les dernières ruines en élévation des fortifications les plus tardives ont été abattues vers 1820-1830 (On sait qu'à la fin du XVI^e siècle, pendant les guerres de religion, la tour était encore en état de défense et commandée par un capitaine). En janvier et février 1907, le propriétaire du terrain, Jules Montamat, décide de mettre en culture le sommet de la motte. Sur les indications de ses métayers dont les anciens parents se rappelaient l'emplacement de fondations, il procède à des sondages dans le but de récupérer des matériaux de construction. À 1,30 m de profondeur, sous une couche de remblai terreux contenant des débris de tuiles et de briques, des fragments de poteries de l'époque médiévale et moderne, il atteint le sommet d'un mur, large de 1,70 m orienté nord-sud qu'il dégage sur 9,50 m de longueur. Au nord, ce mur fait un angle droit pour repartir vers l'ouest. Cette structure est alors démolie sur 1,20 m d'épaisseur sans que l'on en ait atteint la base. Edmond Cabié a pu observer qu'elle était constituée de blocs de tuf, disposés en assises de 15 cm d'épaisseur, taillés seulement sur la face externe et liés au mortier. Les blocs les plus longs mesuraient 50 à 60 cm. L'utilisation exclusive de ce matériau permet de proposer une datation haute, au moins romane. Quelques temps après, le 18 mars 1907, Cabié prospecte les lieux, remis en culture, après de fortes pluies. « *Les débris recouvrent la partie la plus élevée du monticule, là où était la tour, d'autres sont visibles à l'extérieur du fossé au sud et à l'est; il n'y a rien par contre au nord-est* ». Il décrit « *de nombreux fragments de tuiles canal grossières, des briques, du mortier et des blocs de tuf mêlés à une terre grise, il y a beaucoup de poteries mais peu de tessons vernissés, les fragments proviennent d'oules, noirâtres ou brun-foncé, plusieurs morceaux sont décorés de filets quadrillés ou de cannelures. Sur le haut du tertre, çà et là, des scories de forge* ».

bronze.
une

Le socle de la tour a été retrouvé lors de sondages en 1942 et 1957 par des enseignants du petit séminaire de Saint-Sulpice (Chanoine Farenc et Abbé Pelegrini) qui en déblaient l'intérieur jusqu'à 3 m de profondeur. Il reste peu de choses de ces travaux. Une liste mentionne des fragments de meules à grain, des tessons de poterie... Un plan conservé à Albi montre une structure carrée de 3 m sur 3,30 m dans l'œuvre, en blocs de tuf, aux murs épais de 2,30 m. Sur ce socle qui fait 50 m² environ, à l'est, on voyait les premières assises d'une élévation en blocs de grès grossièrement équarris. Au milieu du côté opposé, est figuré le départ, vers l'extérieur, d'un mur, épais de 1,90 m. On saisit mal l'articulation de ces vestiges avec le mur signalé en 1907.

Il est peu probable que ces vestiges soient ceux de la construction primitive, du x^e siècle, qui devait être en bois.



© Francis Funk

Le site de confluence vu de la Pointe de Saint Sulpice. De gauche à droite, la motte, le fossé et l'habitat actuel.

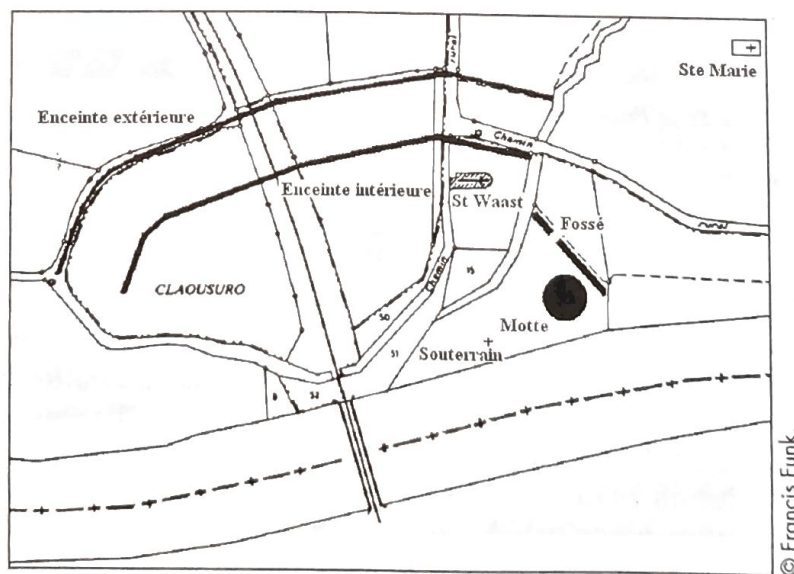
C'est entre la motte et le gué sur l'Agout, le long de l'enceinte interne, qu'il semble y avoir eu un autre pôle d'occupation médiévale; Edmond Cabié y a vu beaucoup de débris de tuiles et des blocs de pierre rougis par le feu, c'est probablement l'emplacement de l'ancien hameau établi là sous la protection de la motte. Le cimetière de la communauté a été localisé quelques dizaines de mètres à l'est entre les deux levées de terre, où l'on découvrit, en refaisant le chemin, vers 1830, de nombreux squelettes humains qui furent regroupés dans une fosse creusée à cet effet. Trouvailles confirmées plus tard par Cabié «dans cette partie du retranchement, on a trouvé des ossements placés entre des tuiles courbes», et réitérées en 1973 et 1976 (observations personnelles). La présence de tuiles canal induit une datation médiévale. Le musée d'Albi conserve du site un élément décoratif de vêtement en bronze doré qui confirme l'époque (xiii^e-xiv^e).

C'est là qu'il faut situer une église «*Saint Salvii de Cofolens*», siège de la paroisse disparue, qui est citée en 1219, en même temps de Saint-Salvy de Fieuzet (Ces vocables montrent que depuis les temps les plus reculés, les chanoines de Saint-Salvi d'Albi ont eu des droits ecclésiastiques et seigneuriaux sur le secteur Couffouleux-Loupiac).

Saint-Waast : Saint-Waast est situé sur les rives de l'Agout, contre un gué autrefois important. Ce franchissement est noyé depuis la mise aux normes de la rivière, au XVII^e, pour les besoins de la batellerie (construction des chaussées d'écluses entre Saint-Sulpice et Castres). L'origine du nom est curieuse. À l'origine, c'est celui de saint Eparchius ou saint Cibar religieux anachorète d'Angoulême (il vivait reclus dans une grotte à proximité de la ville au VI^e siècle) qui a évolué en « Bars » à l'époque romane puis a été assimilé à un saint du nord de la France Waast (Védastus) qui fut le premier évêque d'Arras, mort vers 540.

Un petit ruisseau, le Rieu d'en Coste, qui draine la basse plaine, entaille profondément le plateau à sa confluence dans la rivière, il détermine alors un promontoire aigu, orienté vers le sud-ouest, aujourd'hui totalement recouvert de végétation et qui a été choisi pour asseoir le site castral. Une profonde tranchée curviligne a été creusée pour isoler l'emplacement du reste de la plaine. Un accès a toutefois été ménagé au nord. Les terres des déblais ont dû contribuer à l'édification de la motte que l'on retrouve dans l'angle ouest. Bien qu'en partie aplanie par les cultures, elle mesure une vingtaine de mètres de diamètre pour quatre à cinq mètres de hauteur. Elle est connue sous l'appellation de « Castelo » par la tradition orale. À l'extrémité du promontoire, qui est jonché de débris de tuiles et de constructions, on peut voir les vestiges d'une cavité souterraine creusée dans les marnes grises. Un petit couloir descendant, pourvu de marches, deux fois coudé à angle droit, donnait accès à une salle quadrangulaire de 12 m² environ, effondrée. Malheureusement, toute la bordure sud du site, en à-pic sur les berges de l'Agout, a reculé de quelques mètres, par éboulements, depuis le Moyen Âge.

De l'autre côté du ruisseau, se développe la basse cour protégée par deux lignes de défense concentriques, encore parfaitement lisibles dans le paysage. Il est fortement probable qu'un sondage archéologique transversal y donnerait le classique talus précédé d'un fossé. Ces deux enceintes, séparées de 30 m environ, sont presque totalement nivelées par les cultures, mais on peut les suivre sur photographies aériennes car elles ont servi de base au parcellaire. Le toponyme qui les désignait « Claousuro » (l'enclos) est toujours utilisé. Nous avons pu voir la partie ouest de l'enceinte interne, jusque vers les années 1970, conservée en élévation de deux mètres environ, recouverte par une haie.



Saint Waast, plan.



Saint Waast.

La partie correspondant au village médiéval a une superficie de deux hectares et demi environ, son sol est effectivement jonché de débris de diverses époques, plus abondants à l'est (vers l'église) qu'à l'ouest.

À 250 m au nord-est de l'église actuelle, au lieu dit « *la Gleyata* », sur une très légère éminence, se situait le lieu de culte primitif. Succédant à une occupation gallo-romaine, on a dû y édifier là, à l'époque mérovingienne ou carolingienne, un modeste sanctuaire. C'est l'église Sainte-Marie dont le nom nous est connu par un texte de 1219. L'archéologie nous y relate la découverte à diverses époques de sarcophages et de débris de poteries.

Dans le courant du XII^e siècle, pour répondre à un besoin défensif, pour se rapprocher de la population, ou tout simplement parce que Sainte Marie n'était plus adaptée ou trop vétuste, une église romane est édifiée dans l'enceinte du village. Cet édifice, de 23,5 m sur 9 m s'est conservé dans son emprise : nef rectangulaire prolongée par un chœur semi-circulaire. Le clocher-mur actuel n'est pas ancien ; à l'origine, elle était coiffée d'un clocher carré supporté par les quatre contreforts qui encadrent le dernier tiers de la nef. Le matériau de construction utilisé, classique pour la période, en est un appareil régulier de pierre de tuf.

Saint-Waast a été le siège d'un consulat indépendant, mais réuni à celui de Coufouleux en 1424. La famille qui en était originaire est bien connue dans la région par ses possessions et ses charges entre le XII^e et le début du XIV^e. Son plus ancien représentant cité est Guillaume Aton de Saint-Bars, consul de Toulouse en 1182.

Le hameau s'est reconstitué au début de l'époque moderne (XVII^e ?) sur le rebord d'un palier de terrasse, à quelques centaines de mètres au nord du site médiéval.

Les lieux ont été dénaturés par la construction de la voie ferrée de Saint-Sulpice à Castres (inaugurée en 1888) qui coupe le site en deux. Le choix retenu de l'emplacement du pont de franchissement pourrait avoir été déterminé par la présence d'un haut fond ou d'un affleurement de roche dure dans le lit de la rivière qui expliquerait l'existence du gué ancien.

Rabastens: le toponyme en ens «ingos» est d'origine germanique, et son interprétation a été débattue par plusieurs chercheurs. Ces noms de lieux sont traditionnellement rattachés à l'époque wisigothique, soit aux v^e-vi^e siècles, mais il est certain que nombre d'entre eux ne remontent pas au-delà de l'époque féodale. On les retrouve uniquement dans l'ancien royaume de Toulouse où ils sont répartis en arc de cercle autour de leur capitale, depuis Carcassonne jusqu'à Agen, en passant par l'ouest de l'Albigeois.

L'origine légendaire carolingienne de Rabastens est attribuée au roi Pépin à la suite des écrits de l'Abbé Gaubert qui signalait, sans l'avoir vu, un document conservé à la bibliothèque du Collège de Foix à Toulouse, ce texte n'a jamais été retrouvé. Guillaume Catel rapprochait le nom de Rabastens de Rémistan, un des fils du duc d'Aquitaine Eudes. Tout cela est sans fondement et est à abandonner. L'intervention des Carolingiens dans notre région est toutefois certaine pour l'historien, car on sait qu'à la suite de l'affaiblissement du pouvoir mérovingien, Pépin le bref doit soumettre le midi Aquitain dont les villes de Toulouse, Albi et Rodez au cours de plusieurs campagnes de 767 à 769.

Le nom apparaît donc très tardivement, sous la forme d'un nom propre, en 1109 (Raimond de Rabastens signe avec d'autres nobles un document relatant des acquisitions du comte Bernard Athon en Albigeois) et d'un nom de lieu, encore plus tard, en 1202.

Cet éperon de confluence a été évidemment occupé bien avant. La topographie naturelle présente un aspect tout à fait favorable à un établissement humain. Plusieurs ruisselets, alimentés par les vallons à l'ouest de la ville se réunissent, prennent en s'encaissant un cours parallèle à la rivière qu'ils rejoignent ensuite après un brusque coude en angle droit. Cela détermine une longue bande de terrain de 100 à 150 m de large.

Avant la période médiévale, les informations sont diffuses, l'antiquité est toutefois présente dans l'environnement proche. Hormis la villa gallo-romaine de las Peiras, trop décentrée au nord, on peut citer :

- une fosse du 1^{er} siècle avant J.C. sur les premières pentes de coteaux de la Monteille, elle a donné un ensemble de fragments de céramiques gauloises,

- un petit habitat de l'époque gallo-romaine rue de l'ancien abattoir.

Sur le site même, *intra muros*, il n'y pas d'occupation gallo-romaine reconnue à ce jour. On notera toutefois que l'on a retrouvé des tuiles romaines dans des comblements médiévaux, en particulier ceux de silos à grains. Mais ces débris peuvent avoir été récupérés sur des sites proches de la ville et réutilisés comme matériaux de construction. Un tesson gallo-romain en sigillée de Montans a été identifié dans un remblai, sous le lavoir du faubourg Soubira. Des tuiles à rebords se voient aussi dans les graviers de berges du Tarn en contrebas de la ville. La statuette en faïence égyptienne de basse époque, retrouvée un peu en aval du pont vers 1950, n'a qu'une valeur anecdotique, il s'agit probablement d'un apport récent (cet objet est conservé au musée d'Albi).

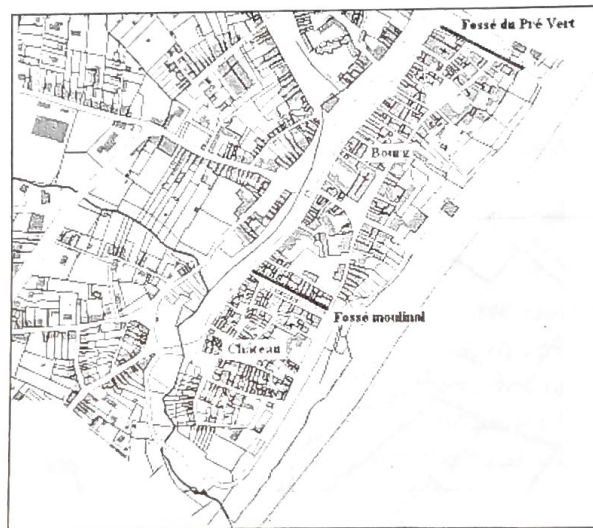
Le plus ancien lieu occupé est bien évidemment, l'extrémité sud-ouest de l'éperon, le quartier du château, isolé par une énorme tranchée « *le fossé Moulinal* ». Sa superficie est supérieure à trois hectares. Recouvert d'un bâti dense, soumis à une forte érosion, il a mal conservé les stratigraphies. De plus toute sa partie sud a été bouleversée, parfois à

une profondeur considérable, par le démantèlement des fortifications suite au traité de Paris-Meaux en 1229. Des sondages réalisés vers 1977 ont montré qu'il y a des endroits où le sol a été remué jusqu'à plus de sept mètres de profondeur (*villa Bellevue*), ailleurs, dans certaines ruelles, la marne affleure à quelques centimètres sous le bitume.

On peut envisager deux accès à ce site primitif: un accès côté Toulouse (matérialisé plus tard par le pont du Murel) et un accès côté nord, vers la plaine.

Ce franchissement ancien du fossé Moulinal pourrait logiquement se situer dans sa partie nord, dans l'axe de la rue du Château. L'accès partie sud, le long du rempart actuel (rue du Rempart et arche de la porte du Moulin) peut difficilement se concevoir à une époque ancienne pour des problèmes techniques puisque c'est l'endroit le plus escarpé.

L'église Notre-Dame-du-Château passe pour avoir été la chapelle privée du castrum primitif avant de devenir paroissiale, elle a perduré tardivement. Située contre le rempart, probablement maintes fois reconstruite, elle devait être en partie romane. Son clocher s'est écroulé au début du XVIII^e siècle. Quelques chapiteaux historiés, encore conservés doivent en provenir.



Rabastens plan

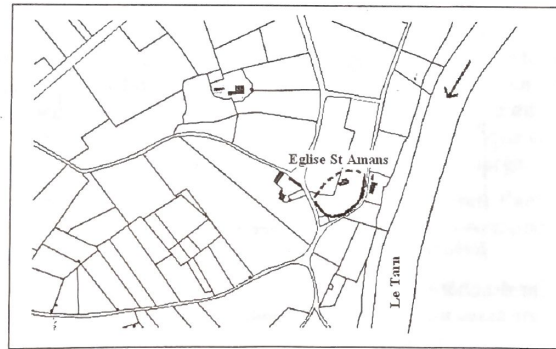
Sous le quartier du château se développe le souterrain dit de la mouline. Il s'agit d'un monument d'un type assez particulier, postérieur à l'an mille, qui mettait en communication le castrum avec l'extérieur des remparts. On connaît aussi deux autres petites cavités, salles creusées dans la marne, qui ont du servir de réserve ou de cachette mais qui ne sont pas datables.

La population de Rabastens prend rapidement de l'ampleur puisque l'église Notre-Dame du Bourg, dont le portail sculpté date de la fin du XII^e, est déjà établie à plus de deux cents mètres à l'extérieur du castrum primitif, dans la ville neuve du XII^e siècle, typique avec sa rue principale et ses rues adjacentes perpendiculaires. Cet espace est divisé en *Bourg Méja* et *Bourg Soubira*. Le mot *bourg*, d'origine germanique et non latine, apparaît au XI^e siècle pour désigner une agglomération pourvue d'une enceinte.

La superficie de cette extension est de cinq hectares environ. Cette emprise est close au nord-est par un nouveau fossé dont l'emplacement subsiste sous la forme de la promenade du Pré Vert. Dans la cour de la mairie, qui se superpose au cloître de l'église, on a retrouvé récemment des lambeaux de couches qui peuvent dater de cette époque du moyen âge (tessons de poteries grises et couches cendreuse).

Saint-Amans : L'église de Saint-Amans est un sanctuaire transformé en grange, et qui subsiste, isolé sur une légère éminence, probablement artificielle. Le vocable vient d'Amantius évêque de Rodez, mort vers 487, dont le culte est bien attesté dans la région. Le nom du lieu ancien nous est inconnu, il s'y est substitué très tôt celui de l'église. Une légende ancienne y situe, sans preuves, une abbaye de l'époque de saint Didier. Le choix du site découle de la richesse du terroir, une boucle alluviale qui descend en pente douce jusqu'au Tarn (Sa partie basse a été recouverte lors des inondations de 1930). La paroisse était peu étendue et ne franchissait guère, à l'ouest, le palier que suit la route actuelle et la ligne Rieu-vert, Dussels, Foncoussières. L'église est citée en 972 dans un texte sur la consécration d'un autel dans l'église Saint-Michel de Gaillac et des donations faites à cette abbaye. Nous savons qu'une «église» comporte toujours, outre les bâtiments ecclésiastiques et la tenure presbytérale un patrimoine foncier sur lequel le propriétaire prélève régulièrement des droits, il y a donc ici comme ailleurs des revenus propres de l'église (sacrés) et des ressources foncières.

Élie Rossignol pouvait encore voir en 1860 le clocher-mur triangulaire. À l'intérieur du sanctuaire, il subsiste des traces de peintures murales qui seraient à étudier. On sait par les textes que le village est entouré de murs au XIII^e siècle. Le cimetière était au sud de l'église, lieu où on a trouvé de tous temps des sarcophages en pierre de tuf. Sur le plan napoléonien, on voit très bien que tout le tour de l'église est en terre labourable sauf une parcelle portée en pâture, qui correspond en fait au cimetière respecté par les cultures (lieu sacré où reposent les anciens).

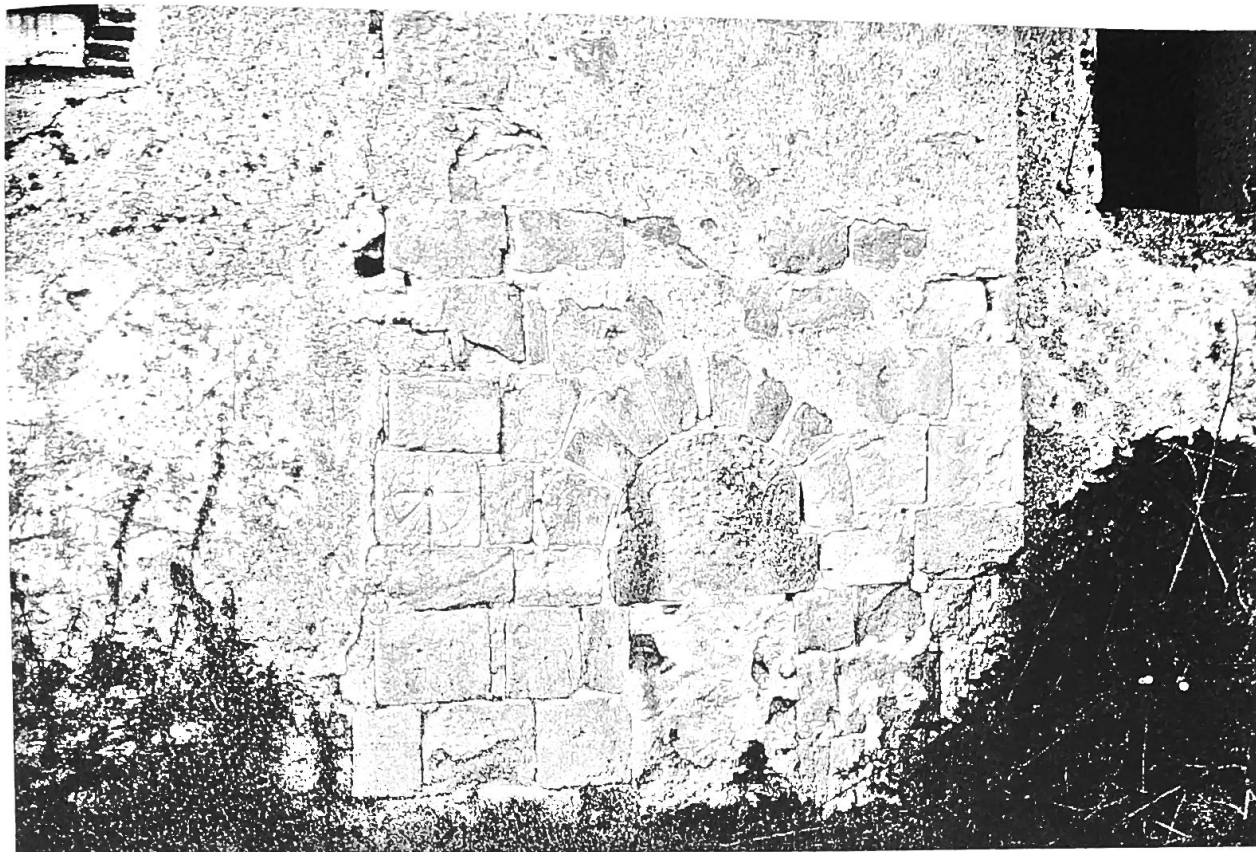


© Francis Funk.

Saint Amans, plan.

Visuellement le site présente une structure ovale. Le soc des charrues y retourne des débris de constructions en abondance, tuiles, briques, moellons, et de la céramique de toutes les époques. Le talus défensif, subsistant au sud, se voit encore nettement sur place, où il est longé par le chemin. La partie nord depuis longtemps livrée aux labours, a été nivelée et il y a de moins en moins de vestiges dès que l'on s'éloigne de l'église ; une faible déclivité subsiste toutefois. Il y a probablement eu là un site d'origine ecclésiastique, qu'il a fallu ensuite défendre par une fortification.

Le sanctuaire a été reconstruit plusieurs fois et a perdu son allure d'église. La construction actuelle est très remaniée, il subsiste néanmoins une partie de mur de quelques mètres, de l'époque romane ou pré-romane, en appareil de grès fin jaunâtre, soigneusement choisi.



St Amans, porte murée.

On peut y voir une porte murée en plein cintre, à arc outrepassé qui devait donner accès depuis la nef, vers le sud, au cimetière (schéma classique de cette époque). Rossignol a noté (1866) une partie « d'un mur de clôture en moellon appareillé, pourvu de grandes niches cintrées, probablement des tombeaux arqués, semblables à ceux de l'(ancienne) église Saint-Michel (de Rabastens), et qui devaient se continuer sur toute la longueur du mur qui formait l'enceinte du cimetière ». Ces vestiges ont disparu.

Le site est contourné d'un cheminement, cette limite qui perdure pourrait déterminer une basse cour rectangulaire au nord-est.

Le restant du réseau viaire, en étoile, se diffuse depuis Saint-Amans vers la plaine et la base des coteaux à l'ouest. Il ignore en le traversant l'axe de circulation antique (Toulouse-Rodez-Lyon) qui est appelé dans ce secteur le Cami Toulze (Toulousain).

Il existe un souterrain, à proximité, dans la falaise de marne qui surplombe le Tarn, son accès est impossible. Une galerie ogivale s'enfonce dans le talus sur quelques mètres, puis est rapidement obstruée. Son dégagement serait toutefois possible.

Le lien avec la rivière est difficile à établir, il ne reste nulle trace dans la toponymie ou dans la topographie d'un gué ou d'un appontement pour la batellerie. Hormis le lieu de culte, la vocation d'occupation semble purement agricole. Nous avons là un village très ancien mais qui n'a pas survécu aux derniers siècles du Moyen Âge, concurrencé par d'autres sites qui prennent alors leur ampleur comme Lisle ou Rabastens.

Il ne semble pas y avoir eu de présence gallo-romaine proche antérieure, mais cette boucle de la rivière a été fréquentée bien avant, depuis la préhistoire et le paléolithique supérieur.

Conclusion: l'époque de l'an mille souffre d'un manque d'informations relatif par la rareté des textes et une faiblesse de la recherche de terrain. L'obscurité de ces siècles est propice à de mauvaises interprétations: on pourrait prendre l'exceptionnel pour le commun, étendre à tout un secteur les détails fortuitement connus d'un événement princier ou généraliser à toute une période l'enseignement d'une fouille d'occasion. Il est difficile de dégager les traits dominants de l'occupation de l'espace.

Dans les phases de troubles, les paysans cherchent à se grouper sur un point fort. Les lieux consacrés au culte, les lieux où on rendait la justice, ont aussi été un motif de rassemblement des hommes. Entre l'abandon des villae à la fin de l'époque gallo-romaine et la mise en place du paysage actuel vers l'an mille, on a eu cinq siècles de restructuration du parcellaire et de création d'un nouveau type de peuplement.

Il est probable que les églises rurales apparues au ^ve siècle, centre de la vie religieuse, ont dû rester très humbles et nous n'en savons que peu de chose. À partir du ^xe siècle, les topographies visibles donnent une idée des sites les plus importants. Mais il faut être conscient que de nombreux emplacements d'habitats excavés ou construits en matériaux périssables, terre et bois, nous échappent totalement.

Dans le choix des lieux d'occupation favorables, l'exploitation du sol a joué un rôle déterminant et la première raison de fixation du groupe est bien d'ordre économique. D'autres facteurs peuvent jouer: le voisinage de l'eau, la présence d'un carrefour routier par exemple.

La répartition sur le territoire local fait apparaître des sites régulièrement disposés, il n'y a aucune impression de hiérarchie. La multiplication des sites défensifs pourrait montrer des lieux en concurrence continue les uns avec les autres nuisant à un développement économique basé sur la production et les échanges.

Le fait important de l'an mille et qui va perdurer jusqu'au ^{xii}e siècle est la naissance du village (rompant en cela avec la période antérieure), comme unité d'habitat, comme cadre socio-économique, comme donnée architecturale.

Les caractères qui définissent l'habitat en village peuvent être énumérés:

- une certaine concentration de la population,
- une organisation de l'occupation en un espace resserré,
- des bâtiments à usage collectifs (église et château),
- un peuplement permanent reposant sur des maisons construites de manière pérenne,
- une organisation sociale interne avec notamment la présence d'artisans.

Ce rapide tour d'horizon, en Pays rabastinois est certes incomplet et de nombreuses datations restent imprécises. Les six sites que nous venons de présenter, occupés par nos ancêtres, formaient une caractéristique majeure du paysage il y a mille ans. En partie visibles en élévation, mais méconnus, certains peuvent être l'objet d'une agréable promenade.

Francis FUNK